

27 septembre 2006

235 P NP DM72

Projet de contournement sud de
l'agglomération de Sherbrooke dans le
prolongement de l'autoroute 410

Sherbrooke

6211-06-0j9

Secrétaire du BAPE
À l'attention de Mme. Marie-Josée Méthot
Prolongement de l'autoroute 410 de Sherbrooke
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, (Québec) G1R 6A6

Objet : Mémoire concernant le prolongement de l'autoroute 410

Madame,

Je suis résidente de la rue des Iroquois et à ce titre, je suis contre la variante sud du prolongement de l'autoroute 410.

J'ai la chance de vivre dans un quartier calme et je tiens à garder la quiétude de mon quartier.

La pollution sonore, lumineuse et atmosphérique qu'occasionnerait le tracé sud diminuerait énormément la qualité de vie de ce secteur. La destruction de la forêt m'empêcherait de jouir pleinement du milieu naturel en plus de priver les animaux de leurs habitats.

Le bruit causé pour la circulation causerait une augmentation du stress et des problèmes de sommeil donc de la fatigue. Je ne peux imaginer une autoroute passant près de chez moi sans penser aux problèmes de santé occasionnés par la pollution, tant pour les enfants que pour les adultes.

Il me semble que le tracé nord, tel que proposé par le Ministère des Transports du Québec, c'est-à-dire le tracé qui ne passe pas entre les quartiers de L'Ivoire et de l'Indiana est de loin préférable et causerait moins désagréments aux résidents de ces quartiers. Ce tracé ne perturberait pas notre qualité de vie.

Veuillez accepter, madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Louise Côté